Document généré le 12 juil. 2025 12:54

Discourse and Writing/Rédactologie

Élaboration d'une typologie élémentaire des genres écrits professionnels à des fins didactiques

Luca Pallanti

Volume 32, 2022

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1089048ar
DOI : https://doi.org/10.31468/dwr.959

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Canadian Association for the Study of Discourse and Writing

ISSN

2563-7320 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Pallanti, L. (2022). Élaboration d'une typologie élémentaire des genres écrits professionnels à des fins didactiques. *Discourse and Writing/Rédactologie*, *32*, 128–152. https://doi.org/10.31468/dwr.959

Résumé de l'article

En s'appuyant sur le domaine épistémique des littéracies professionnelles, l'étude vise la construction d'une typologie élémentaire des genres écrits professionnels à des fins d'enseignement. L'enjeu consiste à catégoriser 135 textes authentiques ayant circulé dans trois entreprises dont l'activité s'inscrit dans certaines filières du secteur industriel Production. Dans une perspective descendante qui part des pratiques langagières des acteurs professionnels pour explorer enfin les phénomènes textuels, on vise l'élaboration d'une typologie des genres écrits professionnels selon des critères praxéologiques, pragmatiques et compositionnels. Quatre genres écrits majeurs ont été identifiés, à savoir le rapport, le compte rendu, la conversation écrite professionnelle et la note de cadrage. Une fois les propriétés linguistiques de ces genres analysées, la typologie a fait l'objet d'une transposition didactique. L'étude fournit également les objectifs d'apprentissage et les contenus d'enseignement prioritaires pour concevoir des formations à l'écrit à destination d'étudiants en difficulté avec l'écriture dans les filières universitaires technologiques.

© Luca Pallanti, 2022

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Discourse and Writing/Rédactologie
Volume 32, 2022
http://journals.sfu.ca/dwr

Article

Élaboration d'une typologie élémentaire des genres écrits professionnels à des fins didactiques

Luca Pallanti
Université Grenoble Alpes

Résumé

En s'appuyant sur le domaine épistémique des littéracies professionnelles, l'étude vise la construction d'une typologie élémentaire des genres écrits professionnels à des fins d'enseignement. L'enjeu consiste à catégoriser 135 textes authentiques ayant circulé dans trois entreprises dont l'activité s'inscrit dans certaines filières du secteur industriel Production. Dans une perspective descendante qui part des pratiques langagières des acteurs professionnels pour explorer enfin les phénomènes textuels, on vise l'élaboration d'une typologie des genres écrits professionnels selon des critères praxéologiques, pragmatiques et compositionnels. Quatre genres écrits majeurs ont été identifiés, à savoir le rapport, le compte rendu, la conversation écrite professionnelle et la note de cadrage. Une fois les propriétés linguistiques de ces genres analysées, la typologie a fait l'objet d'une transposition didactique. L'étude fournit également les objectifs d'apprentissage et les contenus d'enseignement prioritaires pour concevoir des formations à l'écrit à destination d'étudiants en difficulté avec l'écriture dans les filières universitaires technologiques.

Introduction

En francophonie, le domaine disciplinaire des littéracies professionnelles prend pied au début des années 2000. Les littéracies professionnelles se proposent de concilier deux axes : « l'accès à l'université d'une part et l'employabilité par la suite, d'autre part » (Russell, 2012, p. 22). En termes théoriques, on établit un lien étroit entre connaissance des pratiques discursives professionnelles et besoins d'acculturation à la communication professionnelle (Vanhulle, 2000). Notre étude se situe dans ce contexte et vise à expliciter l'articulation entre les besoins de formation à l'écrit des étudiants primo-entrants dans les filières universitaires professionnelles et la recherche linguistique appliquée aux textes professionnels. Ces étudiants, qui rencontrent

souvent des difficultés à produire des écrits cohésifs, ne perçoivent pas toujours les enjeux pragmatiques et communicationnels des textes en fonction du contexte rédactionnel. L'enjeu consiste donc à réaliser une typologie élémentaire des genres écrits circulant dans certaines filières professionnelles pour concevoir ou optimiser des parcours de formation aux écrits en situation de travail.

La notion de *typologie* est donc centrale dans notre recherche, mais en quoi elle peut se révéler un outil efficace pour l'enseignement du lire-écrire ? Dans un article de 1989, Petitjean affirmait qu'au collège « l'intérêt pédagogique d'un recours à la classification des textes est nettement affirmé et on ne peut qu'y souscrire » (p. 87). En effet, exposer les apprenants à des genres textuels variés peut leur permettre de « dégager les éléments invariants caractéristiques du genre et les variations possibles dans le mode d'écriture » (Garcia-Debanc, 1989, p. 3). Ce processus d'acculturation aux genres est fondamental pour faire acquérir aux apprenants les codes pour interpréter les conditions de réalisation des écrits en situation de travail et produire des textes conformes aux attendus. Comment fournir alors aux étudiants au début d'un cycle d'études supérieures des outils pour décrypter les enjeux discursifs liés aux genres écrits professionnels ? Nous pensons que la construction de typologies pour identifier et décrire des genres écrits professionnels est une opération non seulement utile, mais nécessaire : les formateurs ont besoin de repères génériques stables pour concevoir des modules d'enseignement-apprentissage de l'écrit professionnel.

Conscients de l'étendue d'une telle entreprise de typologisation, nous ne montrerons dans cet article que les traits les plus saillants de la démarche qui nous a permis de construire notre typologie. Pour situer cette démarche, dans un premier temps, nous contextualiserons la place de la rédactologie et de la didactique de l'écriture professionnelle au sein des littéracies professionnelles. Dans un deuxième temps, nous expliciterons le parcours méthodologique qui nous a amené à construire une typologie des écrits de travail circulant dans le secteur industriel Production. Puis, dans un troisième temps, nous verrons comment une typologie des genres écrits en situation de travail peut être utilisée pour élaborer des contenus d'enseignement prioritaires pour les formations à l'écriture professionnelle.

Une synergie disciplinaire pour appréhender les écrits professionnels

Pour identifier correctement les enjeux linguistico-didactiques relatifs aux typologies des genres écrits professionnels, il est fondamental de bien situer les champs disciplinaires intéressés. Nous commençons par dire que notre étude s'inscrit globalement dans le domaine disciplinaire des

littéracies dites professionnelles. Ce positionnement nous amènera à exposer par la suite les éléments épistémologiques caractérisant deux autres champs disciplinaires strictement intéressés par notre étude : la rédactologie et la didactique de l'écriture professionnelle.

Les littéracies professionnelles : un espace épistémique vivifiant

Étant donné que les littéracies professionnelles ne représentent pas un domaine disciplinaire codifié dans la communauté scientifique, il parait légitime d'interroger cet espace de recherche qui réunit des connaissances et des compétences variées. Historiquement, nous devons à Vanhulle (2000) l'une des premières réflexions à propos des littéracies professionnelles. La chercheuse s'intéresse notamment aux aspects sociaux de la rédaction professionnelle et aux rapports de langue en milieu professionnel. Dans la tradition des travaux de Street et Street (1984) à propos des *Academic Literacies*, Vanhulle soutient une vision selon laquelle les littéracies professionnelles placent au centre de la réflexion les acteurs et les actions des professionnels : ces éléments sont incontournables pour définir les codes socioprofessionnels des écrits en situation de travail.

> Tout opérateur, dans n'importe quel secteur (construction, métallurgie, agroalimentaire, etc.), doit être à même de décoder, voire de produire des écrits décrivant en français mais aussi parfois dans d'autres langues les opérations à effectuer, de s'informer sur les normes en vigueur dans son domaine, de rédiger des rapports, ou encore de maîtriser divers logiciels. […] Le rapport à l'écrit doit être impliqué : on lit ou on écrit pour guider des actions efficacement. (Vanhulle, 2000, p. 9)

Dans ce passage, Vanhulle montre bien l'étendue et la complexité des tâches liées au décodage et à la production des écrits en situation de travail. En effet, former à l'écriture en milieu professionnel est une mission qui présuppose une connaissance approfondie de pratiques d'écriture très différentes, caractérisées par des enjeux communicationnels spécifiques. Cette connaissance passe tout d'abord par l'étude des acteurs professionnels intéressés par le processus et par la description de leurs actions.

Si des approches issues de la sociolinguistique des pratiques professionnelles semblent à l'origine des littéracies professionnelles, quelle place faut-il réserver aux genres écrits professionnels ? Peut-on faire abstraction des caractéristiques formelles de ces écrits pour construire des dispositifs d'apprentissage cohérents ? C'est pour répondre à ces questions qu'il nous semble important d'explorer deux champs disciplinaires distincts et complémentaires, à savoir la rédactologie et la didactique de l'écriture, dont l'apport nous parait incontournable.

Rédactologie et didactique de l'écriture : spécificités et complémentarité

La rédactologie est un champ disciplinaire récent dont l'essor semble coïncider avec un intérêt grandissant pour la rédaction en situation professionnelle dès les années 2000. En effet, si la didactique de l'écriture privilégie l'enseignement-apprentissage de l'écriture en milieu scolaire et académique, la rédactologie a pour objet, entre autres, la « description de la pratique de la rédaction professionnelle » (Beaudet et al., 2016). Nous pensons alors que l'agencement de ces deux champs disciplinaires peut être considéré comme constitutif des littéracies professionnelles mêmes.

Dans une autre perspective, nous pensons que la rencontre entre rédactologie et didactique de l'écriture est nécessaire pour mieux décrire le passage entre les littéracies académiques et les littéracies professionnelles. L'étude de cette transition pourrait permettre, à terme, d'obtenir des données stratégiques pour concevoir des dispositifs d'enseignement-apprentissage de l'écriture dans les filières universitaires visant une entrée rapide dans le monde du travail.

Dans le cadre spécifique de notre étude, le recours à un champ comme la rédactologie est donc très utile dans la mesure où on vise la connaissance de certaines pratiques rédactionnelles inhérentes au secteur industriel Production. En effet, la connaissance des pratiques écrites des rédacteurs en situation de travail est l'un des prérequis pour définir les objectifs et les compétences nécessaires pour concevoir une formation à l'écriture professionnelle. Certes, dans la tradition didactique française, la connaissance des pratiques discursives en situation de travail est bien un domaine de recherche depuis les années 1980, mais elle n'intéresse que marginalement l'étude des genres écrits professionnels (Dabène et Porcher, 1977). L'une des causes possibles est sans doute à rechercher dans le rapport controversé entre la didactique de l'écriture et la linguistique appliquée (Chiss, 1989). Nous avançons l'hypothèse que cette crispation disciplinaire a eu comme effet de ralentir la connaissance des genres écrits professionnels et d'engendrer un retard dans la formation aux écrits en situation de travail. C'est pour cette raison que la rédactologie, par sa proximité avec les recherches en linguistique appliquée, a su apporter un nouveau souffle dans les recherches en didactique de l'écriture.

Un dernier point de convergence entre rédactologie et didactique de l'écriture concerne l'étude des enjeux liés aux écrits en situation de travail et au processus de transposition didactique. Nous allons explorer ce point de convergence dans la prochaine sous-section.

Les genres écrits professionnels : quelle typologie pour quelle didactique ?

Pour bien cerner les enjeux didactiques liés à l'écriture professionnelle, il semble important d'interroger les écrits en situation de travail d'un point de vue linguistico-cognitif. Nous pensons que c'est bien à partir d'une description des propriétés linguistiques des genres écrits professionnels qu'il est possible de définir de manière cohérente les objectifs d'une formation à l'écriture professionnelle et les compétences à développer.

Enjeux liés aux typologies des genres écrits professionnels

L'étude de la généricité des écrits professionnels en relation avec les formations constitue un enjeu de taille. En effet, selon Rinck et Sitri (2012), « une analyse des écrits professionnels en termes de genres semble effectivement capitale compte tenu de l'importance prise par la notion en linguistique et analyse de discours d'une part et en didactique de l'écrit et littéracies universitaires d'autre part ». L'essor de la linguistique de corpus outillée et de l'analyse de discours outillée dans les années 2000 et 2010 montrent bien à quel point les méthodologies de la linguistique appliquée deviennent de plus en plus centrales dans la didactique de l'écriture.

Dans ce contexte, la question des typologies des genres professionnels occupe une place non négligeable. Ce point de vue est soutenu, notamment, par Beaudet, à propos de la nécessité de réaliser une typologie des résumés fonctionnels.

> […] la connaissance des typologies des textes et des discours ouvre des perspectives didactiques intéressantes pour l'enseignement des principes d'organisation logique profonde du texte écrit.
>
> La saisie de ces principes se révèle en effet capitale pour la lecture minutieuse du texte et la reconstruction de sa dynamique interne, ce qui correspond à la double articulation du travail du résumeur. (Beaudet, 1994, p. 49)

La connaissance des principes d'organisation évoqués dans le passage ci-dessus par Beaudet ouvre la voie aux études issues de la linguistique textuelle qui se posent comme objectif, entre autres, la modélisation[1] de la structure des textes professionnels. La linguistique textuelle appliquée aux textes produits en situation de travail représente alors un champ disciplinaire incontournable pour décrire et expliquer la mécanique interne de textes encore largement méconnus à la fois par les linguistes et par les formateurs. C'est bien la comparaison du fonctionnement des textes en situation de travail avec les difficultés des étudiants sur le plan de la gestion de la textualité (planification, cohésion, etc.)[2] qui peut permettre d'identifier les

compétences rédactionnelles à développer chez les apprenants. Mais comment appréhender l'extrême hétérogénéité des écrits en situation de travail ?

Des typologies textuelles fondées sur les grammaires de texte aux typologies fonctionnelles, des typologies situationnelles à celles fondées sur les instances énonciatives, « il n'y a que l'embarras du choix pour le didacticien » (Schneuwly, 1987, p. 58). En effet, si la méthodologie de Biber (1989), basée sur l'analyse des traits formels à partir d'un corpus de 481 textes, a produit sans doute l'une des typologies textuelles les plus fines, notre objectif consiste, au contraire, en une simplification des traits formels des textes : notre typologie générique doit être simple et accessible pour répondre au mieux aux besoins d'apprentissage de personnes en difficultés avec l'écriture. Répertorier, classer et organiser les écrits en situation de travail de manière exhaustive est en effet une opération hors de notre portée, en raison du nombre et de l'hétérogénéité des textes circulant dans le secteur industriel dit Production. Dans notre étude, nous proposons un protocole de classement des textes qui ne vise pas l'exhaustivité : notre objectif consiste plutôt à poser les bases pour un travail à venir. C'est en ce sens que nous avons défini *élémentaire* notre typologie des genres écrits professionnels.

Typologie des genres professionnels et conception des dispositifs didactiques

Dans une interview accordée à Jean-Michel Adam publiée par la revue *Recherches* en 2005, on affirme que, dans une perspective didactique, la construction de typologies textuelles est une opération dépassée, car « le concept de types de textes est plus un obstacle méthodologique qu'un outil heuristique » (Adam, 2005, p. 22). Le chercheur pointe du doigt les obstacles théoriques et épistémologiques traditionnellement liés aux classements typologiques et prône une perspective capable de prendre en compte la diversité textuelle fondée sur les variations séquentielles. Nous souhaitons entrer en dialogue avec ces affirmations d'Adam et nous avançons l'hypothèse selon laquelle les typologies des genres textuels basées sur les variations séquentielles représentent bien un outil heuristique fondamental pour appréhender les enjeux de formation à l'écriture (Dolz et Gagnon, 2008).

Ainsi, notre typologie apparait comme un outil d'accompagnement pour la conception de parcours de formation à l'écrit professionnel destiné à des étudiants en difficulté avec l'écriture. La prédisposition d'une typologie à faire l'objet d'une transposition didactique est donc pour nous un paramètre essentiel (Garcia-Debanc, 1989).

Trois critères permettent de faire un tri provisoire. Le choix définitif doit ensuite se faire selon des objectifs concrets poursuivis à un moment donné de l'enseignement :

1 La typologie doit comprendre un nombre pas trop élevé de types que l'élève peut apprendre et maîtriser assez facilement.

> 2 Les types introduits doivent être relativement facilement repérables. La base de typologisation et les critères d'assignation d'un texte donné à un type particulier doivent pouvoir être appliqués aisément en utilisant des critères extralinguistiques ou linguistiques.
>
> 3 La connaissance des types de textes doit apporter des informations nouvelles et pertinentes sur le fonctionnement des textes : utilisation d'unités linguistiques particulières, structure textuelle, rapport au contexte, normes sociales à appliquer. (Schneuwly, 1987, p. 58)

Dans le passage ci-dessus, Schneuwly propose trois principes pour construire une typologie des genres écrits professionnels utile pour l'enseignement de l'écriture. Le deuxième principe énoncé par Schneuwly est sans doute le plus complexe à mettre en œuvre. On affirme la nécessité d'établir un tri selon des critères extralinguistiques ou linguistiques, ce qui nous invite à retenir désormais une pluralité de traits classificatoires. Notre typologie des genres professionnels semble alors se rapprocher d'une classification hétérogène qui « comprend des critères qui relèvent de foyers classificatoires aussi différents que l'intention communicative, le mode énonciatif, la stratégie illocutoire, le contenu thématique, les marques linguistiques de surface, les indices paratextuels […] » (Petitjean, 1989, p. 117).

Une autre difficulté concerne les critères d'assignation des textes à un genre donné. Si l'on part du présupposé selon lequel un texte correspond souvent à un mélange de segments hétérogènes, il parait raisonnable de se questionner sur les mécanismes de segmentation des textes. Il s'agit de choisir une méthode de segmentation des textes suffisamment précise pour qu'il y ait un effet de typologisation, et suffisamment simple pour d'être identifiée aisément par des rédacteurs non experts.

Nous pouvons d'ores et déjà exclure des approches réservées principalement aux spécialistes de la linguistique, comme la *Segmented Discourse Representation Theory* (SDRT) théorisée par Asher et Lascarides (2003), ou encore les actes de discours de base et les unités minimales du discours (Steen, 2008). En effet, ces méthodes de segmentation, bien que très intéressantes et pertinentes, nous semblent peu adaptées à un public de non-experts en matière d'écriture. Nous pourrions alors choisir une segmentation par propositions syntaxiques, bien plus accessible. Cependant, cette méthode, par l'excessif morcèlement des textes qu'elle produit, ne nous parait pas apte à produire des effets de typologisation qui se situent à un niveau structurel supérieur. Nous nous sommes alors tourné vers une segmentation par séquences textuelles.

> La séquence est une structure relationnelle préformatée qui se surajoute aux unités syntaxiques étroites (phrases) et larges (périodes), c'est un « schéma de texte » situé entre la structuration phrastique et périodique microtextuelle des propositions et celle, macrotextuelle, des plans de textes. Les séquences sont des structures préformatées de regroupements typés et ordonnés de paquets de propositions. Le rôle de la linguistique

> textuelle est d'explorer et de théoriser ce niveau intermédiaire (mésotextuel) de structuration, sans négliger le jeu complexe des contraintes intraphrastiques, interphrastiques et transphrastiques, discursives et génériques. (Adam, 2011, p. 25)

Dans ce passage, on peut retenir que les séquences textuelles représentent un niveau de segmentation intermédiaire, dit aussi mésotextuel, qui correspond à un groupement de propositions relativement étendu. Ce niveau de segmentation pourrait donc bien convenir aux objectifs de notre étude car il est assez subtil pour modéliser la composition d'un texte, et assez général pour être réalisé par des scripteurs non experts. Certes, on pourrait reprocher à la segmentation par séquences textuelles un certain degré de difficulté, dû à la nature foncièrement hybride de certaines séquences. Pour réduire la portée de ce problème, on pourra mobiliser la notion de *dominante séquentielle* : une séquence dominante présente des traits typologiques plus saillants, reconnaissables à travers leur mise en tension avec le reste du texte (Adam, 1987).

À ce stade, il est utile de rappeler que notre étude propose une démarche pour construire une typologie élémentaire de certains genres écrits en situation de travail, qui sera exploitée à des fins essentiellement didactiques. Conscient que « les typologies qu'élaborent les linguistes sont des objets de connaissance, c'est-à-dire des constructions abstraites, descriptives, falsifiables et plus ou moins puissantes [...] », nous serons amené à faire des choix qui peuvent paraitre discutables sur le plan scientifique, mais qui sont sans doute utiles pour construire des repères didactiques de base (Petitjean, 1989, p. 95).

Méthodologie

Présentation du public ciblé

À l'origine, notre étude s'adresse aux étudiants de l'École nationale de l'Enseignement professionnel supérieur, ou ÉNEPS. Ces étudiants, issus d'un baccalauréat professionnel, sont inscrits en première année d'université à l'Institut universitaire de Technologie de Grenoble (IUT1). L'ÉNEPS coïncide avec une première année aménagée en vue de l'obtention en trois ans d'un bachelor universitaire de Technologie, ou BUT (anciennement diplôme universitaire de Technologie, ou DUT). En tant qu'ex-bacheliers professionnels, les étudiants de l'ÉNEPS ont besoin d'une remise à niveau générale dans plusieurs matières ; le besoin de développer leurs compétences rédactionnelles a été identifié comme prioritaire par la direction de l'ÉNEPS (Buty et al., 2018).

Bien qu'à l'origine notre étude s'intéresse aux étudiants de l'ÉNEPS, cette recherche s'adresse à toute composante universitaire visant une insertion rapide dans les filières professionnelles du secteur Production accueillant au début d'un cycle d'études supérieures des apprenants en

difficulté avec l'écriture.

Recueil des données : enquête préliminaire

La typologie des genres professionnels que nous nous proposons de construire porte sur les écrits circulant dans trois des quatre filières proposées par l'ÉNEPS :

- la filière Génie civil et Développement durable (GC),
- la filière Génie électrique et Informatique industrielle (GE),
- la filière Réseaux et Télécommunications (RT).

Entre fin janvier et début juillet 2018, nous avons contacté et rencontré 9 professionnels, ou sujets-sources, issus de 6 entreprises différentes de la région iséroise (France). Les sujets-sources étaient des chefs de projet, des consultants, des techniciens et des directeurs d'entreprise ; nous les avons questionnés sur les pratiques d'écriture dans leur secteur d'activité et nous leur avons demandé un accès aux écrits circulant dans leurs entreprises. Notre enquête préliminaire se constitue donc comme une enquête exploratoire. Seuls trois de ces sujets-sources ont décidé de nous confier des écrits professionnels ayant réellement circulé dans leurs entreprises : ce sont bien ces écrits qui seront appelés à être rédigés par les étudiants. Au total, nous avons recueilli un corpus de 135 textes authentiques que nous appelons *Corpus PRO* ; nous en reproduisons sa composition initiale dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1. Composition du *Corpus PRO*

Entreprise[3]	**Filière**	**Nombre de textes**
Electric H.	GE, RT	115
Ingénierie C.	GC	8
Les bâtiments	GC	12
Total		135

Dans le tableau 1, on peut voir que la majorité des textes recueillis proviennent de l'entreprise Electric H., qui propose des services dans les filières Génie électrique (GE) et Réseaux et Télécommunications (RT), surreprésentées dans notre corpus. La très grande majorité des textes fournis par l'entreprise Electric H. sont assez courts, alors que les textes mis à disposition par les entreprises Ingénierie C. et Les bâtiments sont parfois très longs (c'est le cas, par exemple, de certains dossiers relatifs à la maitrise d'ouvrage).

Certes, le corpus recueilli n'est pas représentatif de l'ensemble des écrits en situation de travail du secteur Production, loin de là ; néanmoins, son hétérogénéité et son authenticité le rendent particulièrement précieux. Pour des raisons de confidentialité, nous ne pouvons pas publier l'intégralité des textes contenus dans le *Corpus PRO*, mais un échantillon de textes dûment anonymisés est présent dans Pallanti (2021).

Prétraitements du corpus PROD et procédures d'analyse[4]

Pour rendre le corpus exploitable en vue de la construction d'une typologie élémentaire des écrits en situation de travail circulant dans les trois filières du secteur Production mentionnées plus haut, nous avons procédé à deux vagues de prétraitements : un prétraitement basé sur des critères praxéologiques et un prétraitement basé sur des critères énonciatifs. L'objectif de ces prétraitements consiste à trier les textes et à les classer en fonction des critères extralinguistiques et pragmatiques évoqués par Schneuwly (1987).

Prétraitement n° 1 : critères praxéologiques

Le premier principe de classement des textes du *Corpus PRO* repose sur les praxis en contexte de travail. Comment les professionnels du secteur Production nomment-ils les écrits et les contenus produits et échangés dans le cadre de leur activité professionnelle ? Bronckart (2000) s'est précocement penché sur les aspects praxéologiques des discours en situation de travail et a identifié dans la *situation* de travail, dans l'*action* et dans les *discours* autant de facteurs fondamentaux pour comprendre les pratiques discursives en milieu professionnel. En effet, le contexte professionnel est une donnée structurante des échanges écrits en milieu de travail qui, à la différence d'autres pratiques écrites (pratiques écrites artistiques, personnelles, quotidiennes, etc.), ne peuvent pas se concevoir en dehors des communautés discursives professionnelles concernées (Filliettaz, 2006) : la pratique professionnelle, la *praxis*, est une condition *sine qua non* pour parler de textualité en milieu professionnel.

Pour analyser ces pratiques, nous aurons recours aux techniques de l'Analyse du Discours à Entrée Lexicale, abrégée en A.D.E.L. (Marcellesi, 1976 ; Née et Veniard, 2012). En particulier, pour le prétraitement n° 1, nous retenons une analyse empirique relevant d'une « sémantique praxéologique, prédicative et anthropologique […] ; le sens doit être considéré dans sa dimension prédicative, autrement dit le mot est dépassé par l'énoncé » (Née et Veniard, 2012, p. 25). Notre approche, issue de la sémantique lexicale, s'appuie sur les relations langue-discours et lexique-texte, mais elle tend à s'affranchir des analyses formelles paradigmatiques pour établir un sens au niveau de l'énoncé et, en général, des comportements discursifs (Cusin-Berche, 1998).

Prétraitement n° 2 : situation d'énonciation et cadre pragmatique

Le prétraitement n° 2 vise à affiner le classement obtenu à partir du prétraitement n° 1. Il se fonde sur un autre ensemble de critères qui relèvent du contexte de communication. En effet, les écrits de travail sont réalisés à l'intérieur d'un cadre communicationnel codifié qui implique « des

personnes jouant sur une gamme d'identités, manipulant des objets, conduisant des actions et prenant des décisions en même temps qu'elles entrent dans des processus de communication » (Boutet et al., 1995, p. 14).

Selon Schneuwly (1987) et Branca-Rosoff (1999), les typologies textuelles inspirées par la théorie de l'énonciation de Benveniste (1966) sont parmi les plus répandues. Schneuwly cite notamment la définition de situation d'énonciation de Hempfer (1977), qui se fonde sur le quintuplet « locuteur, interlocuteur, temps de l'énonciation, espace, relation » (Schneuwly, 1987, p. 57). Étant donné les caractéristiques spatio-temporelles particulières de notre recueil de données et les exigences d'anonymat des personnes concernées, l'analyse des critères *espace* et *temps de l'énonciation* n'est pas possible. Toujours selon Schneuwly, la prise en compte de la relation entre locuteur et interlocuteur, qui recoupe l'intention communicative, exprimée en termes de symétrie relationnelle, est bel et bien un facteur fondamental pour définir correctement la situation d'énonciation. D'ailleurs, la fonction communicative des types de textes est absolument centrale pour mettre en place une didactique efficace de l'écrit professionnel (Rinck et Sitri, 2012). Dans un tel contexte, nous pensons que l'activité illocutoire recouvre une très grande importance dans la mesure où elle permet de situer les actes d'énonciation dans un cadre communicationnel donné.

Méthodologie d'analyse des séquences textuelles

Les prétraitements visent à fournir des informations à la fois sur les usages discursifs des professionnels ainsi que sur le contexte de production des textes en situation de travail. Nous pensons que ces informations, bien que fondamentales, ne sont pas suffisantes pour établir une typologie élémentaire des genres professionnels des textes du *Corpus PRO*. En effet, la définition d'un genre est une opération qui ne peut pas faire abstraction des structures linguistiques typiques et récurrentes d'un ensemble de textes.

> Bakhtine (1984) avait déjà défini le genre textuel comme la fusion de trois dimensions essentielles : des *contenus devenus dicibles* à travers lui, la *structure communicative* particulière des textes, des *configurations spécifiques d'unités langagières*, traces de la position énonciative et des ensembles de séquences textuelles et de types discursifs qui forment la structure du genre. (Dolz et Gagnon, 2008, p. 182)

Si les prétraitements n° 1 et n° 2 nous permettent de définir les contenus et le cadre pragmatique des textes à notre disposition, il reste à préciser les configurations spécifiques d'unités langagières mentionnées dans le passage ci-dessus. Notre travail d'analyse s'appuiera largement sur la théorie des séquences prototypiques d'Adam (2011), à même de produire des effets de généricité fondés

sur des enchainements séquentiels typiques et récurrents. Selon Adam, il est possible d'identifier cinq séquences prototypiques : descriptive, narrative, argumentative, explicative, dialogale. C'est donc en fonction de ces cinq séquences que nous analyserons la configuration séquentielle des textes du *Corpus PRO* et établirons une typologie élémentaire des textes en situation de travail.

Résultats

Dans cette section, nous exposerons respectivement les résultats des prétraitements n° 1 et n° 2, les résultats de l'analyse séquentielle des textes du *Corpus PRO* et la typologie élémentaire des genres écrits en situation de travail. La typologie sera suivie par une proposition d'exploitation didactique des résultats de l'étude. Pour optimiser la lisibilité des résultats, nous résumons les étapes principales de notre protocole analytique dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Synthèse du protocole méthodologique

Étapes	**Critères d'analyse**	**Objectifs**
Prétraitement n° 1	Praxéologiques	Classer les textes en fonction des pratiques discursives.
Prétraitement n° 2	Pragmatiques	Affiner le classement des textes en fonction de la situation de communication.
Typologie des genres	Séquentiels	Élaborer une typologie élémentaire des genres écrits professionnels.
Proposition d'exploitation didactique		

Nous présentons dans la suite de l'article l'ensemble des résultats de notre étude dans l'ordre des étapes d'analyse présentes dans le tableau 2.

Résultats du prétraitement n° 1 : classement des textes en fonction des critères praxéologiques[5]

Pour mener à bien le prétraitement n° 1 qui s'appuie, pour rappel, sur les techniques de l'A.D.E.L., nous avons d'abord vérifié la présence de titres explicitement attribués aux textes par les professionnels (*CR*, *compte rendu*, *rapport*, etc.) ; les titres peuvent être considérés comme des indices lexicaux prioritaires. Ensuite, pour compléter ce premier stade d'analyse, nous avons relevé les indices lexicaux explicitement présents dans le corps de texte des écrits à notre disposition et nous avons attribué à chaque texte ou à chaque groupe de textes des étiquettes lexicales. Nous avons retenu les mots utilisés pour nommer les situations d'échange (ex. *demande*), les verbes qui indiquent des procédures (ex. *trouver*, *envoyer*), ou encore les mots qui

encadrent thématiquement le contexte des informations échangées (ex. *fournisseur*, *obligation*). Les écrits qui ne comportent pas d'indices lexicaux pertinents ont été classés par analogie, en fonction du contexte de communication et d'énonciation.

En général, les indices lexicaux ont été retenus en fonction de leur poids sur les enchainements discursifs et en fonction de leur récurrence dans les écrits ou groupes d'écrits analysés. Par exemple, dans un énoncé comme « Suite à notre conversation téléphonique de ce matin, je vous confirme que suite à un mouvement de grève parmi nos techniciens pour les journées du 1er au 4 décembre inclus […] », nous avons retenu les mots *conversation* et *suite* car, d'un point de vue lexico-sémantique, ils encadrent (*conversation*) et situent (*suite*) l'échange écrit. On peut voir dans le tableau 3 ci-dessous les résultats du prétraitement n° 1.

Tableau 3. Résultats du prétraitement n° 1

Code	Nb	Indices lexicaux retenus (lemmes)	Types nommés
CR	4	Compte rendu (CR), réunion, constater, trouver, intervenir, envoyer, résultats, pratique, demande, management, vérifier, assurer, équipes, facturation, commande, débriefing, explications.	Compte rendu
RT	3	Programme, technique, présentation, donnée, besoin, contraintes, annexe, fiche, objet, renseignement, liste, document, disposition, mission, dossier, enjeux, projet, organisation, méthodologie, démarche, engagement, politique.	Rapport Technique
NS	2	Note, interne, obligation, (se) conformer, appliquer, consigne, nécessaire.	Note de service
M	1	Déterminer, montage, essai, cause, liste, interprétation, résultat, conclusion.	n.d.
APS	1	Projet, sommaire, proposition, description, questions, technique, étude.	Avant Projet Sommaire
ET	1	Étude, présentation, besoin, montage, bilan, synthèse, conclusion.	Étude de faisabilité
CC	1	Cahier, clause, technique, description, objet, texte, règlementaire, norme, essai, généralité, vérification, prescription, travail, option.	CCTP
RA	10	Question, argument, suivi, discussion, récapitulatif, retour, info, échange, suite, client, mémoire, rappel, analyse, conclusion, précision, contenu, lieu, mission, montant, intervention.	n.d.
CSC	110	Rapport, planning, échange, information, conversation, intervention, instruction, relance, suivre, suite, gérer, organiser, mail, récapitulatif, commande, produit, facturation, communiquer, demande, envoyer, fournisseur, confirmation, téléphonique, offre, mission, contenu, client, dossier, proposition.	n.d.
L	2	Référence, liste, affaires, dossier, organiser.	n.d

Clé de lecture : les 4 textes contresignés avec le code CR comportent des éléments lexicaux récurrents communs, comme les lemmes *compte rendu*, *réunion*, *intervenir*, *constater*, etc. Ces textes ont été nommés explicitement *compte rendu* par les professionnels qui les ont rédigés.
Légende des codes : CR (compte rendu), RT (rapport technique), NS (note de service), M (note de montage), APS (avant projet sommaire), ET (étude de faisabilité), CC (cahier des clauses techniques), RA (rapport), CSC (conversation commerciale), L (liste).

Le prétraitement n° 1 nous a permis d'identifier 10 regroupements principaux. Dans le tableau 3 on peut observer que les textes comportant les codes M, APS, ET et CC sont séparés par une

bordure inférieure pointillée. En effet, bien que ces quatre regroupements aient été séparés à cause de leurs différents titres (sauf pour le regroupement M, où le titre n'était pas disponible), l'analyse sémantique lexicale nous a permis de relever une forte proximité entre ces textes. C'est à partir de ce premier classement que nous avons mis en place le prétraitement n° 2.

Résultats du prétraitement n° 2

Le prétraitement n° 2 vise à établir un classement des textes du *Corpus PRO* selon des critères pragmatiques. Pour commencer, nous avons cherché à identifier l'activité illocutoire dominante dans un texte donné, en nous inspirant de la taxinomie des actes de langage proposée par Searle (1975). Il convient de préciser que l'affectation des textes à une typologie d'actes illocutoires dominants découle d'un traitement d'ensemble, syncrétique, des écrits. Bien que ce traitement ne puisse pas être considéré comme exhaustif, il a néanmoins le mérite de dessiner les lignes directrices de l'analyse pragmatique. Pour expliciter la façon dont nous avons mené l'analyse des actes illocutoires dans les textes du *Corpus PRO*, nous reproduisons dans la figure 1 le texte X-CSC-IN-4.

[1][Bonjour XXXXX,]

[2][La référence XXXXXXXXXX est gérée uniquement à la demande et le délai standard est de 40 jours ouverts donc ce que tu demandes (livraison vendredi matin GRAND MAXIMUM) est impossible,] [3][merci d'en informer le client dans un premier temps.]
[4][Je vais escalader au planning pour essayer d'améliorer et je te tiendrai au courant.]

[5][Cdt]

Figure 1. Reproduction du texte X-CSC-IN-4

La figure 1 propose un texte comportant trois types d'actes illocutoires distincts : un énoncé assertif [2], un énoncé directif [3], qui pousse l'interlocuteur à accomplir un acte, et un énoncé commissif [4], où l'énonciateur s'engage à faire une action. Ce texte peut être considéré comme représentatif de l'hétérogénéité qui caractérise le groupe d'écrits correspondant au code CSC (tableau 3). Ces textes, qui coïncident avec des échanges de courriels entre services de communication d'une même entreprise ou avec des interlocuteurs externes, c'est-à-dire avec des clients, se démarquent des autres textes recueillis par une forte tendance dialogale. En effet, les marques énonciatives de ces textes semblent traduire à l'écrit les codes de la conversation professionnelle, ce qui nous a poussé à les insérer dans une autre catégorie typologique.

L'analyse systématique des actes illocutoires dominants des textes de notre corpus d'écrits

professionnels nous a permis de réaliser un nouveau groupement typologique en fonction des quatre critères : l'énonciateur, le destinataire, la relation, l'activité illocutoire dominante. Nous synthétisons les résultats du prétraitement n° 2 dans le tableau 4.

Tableau 4. Typologie pragmatique des textes du *Corpus PRO*

Code	Nb	Énonciateur	Destinataire	Relation	Activité illocutoire dominante
CR	4	Service technique	Direction et partenaires	asymétrique	Assertive, injonctive
RT	3	Maitre d'ouvrage, assistant	Client	symétrique	Assertive, commissive
NS	2	Ressources humaines	Opérateurs internes	asymétrique	Directive
M	1	Service technique	Direction, responsable projet	asymétrique	Assertive, commissive
APS	1	Maitre d'ouvrage, architecte	Client	symétrique	Assertive, commissive
ET	1	Maitre d'ouvrage	Client	symétrique	Assertive, commissive
CC	1	Maitre d'ouvrage, architecte	Client	symétrique	Assertive, commissive
RA	10	Direction, responsable projets	Direction, responsable projets, technicien	mixte	Assertive, directive, commissive
CSC-IN	76	Opérateurs internes	Opérateurs internes	symétrique	Hybride, à dominante dialogale
CSC-EX	34	Opérateurs internes	Opérateurs externes (clients)	symétrique	
L	2	Opérateurs internes	Direction et opérateurs externes	asymétrique	Assertive

Dans le tableau 4, les critères *énonciateur*, *destinataire* et *relation* définissent les propriétés principales de la situation d'énonciation. Ce deuxième prétraitement nous permet de mieux définir le classement obtenu dans le tableau 3 et représente une base de travail optimisée pour l'analyse de la structure séquentielle des textes du *Corpus PRO*.

Structure séquentielle des textes du *Corpus PRO*

Analyse des séquences textuelles

Nous faisons le pari que l'étude de la structure séquentielle des textes du *Corpus PRO* peut nous permettre d'identifier des configurations compositionnelles récurrentes des textes classés dans le tableau 4. C'est la dernière étape de notre analyse : nous nous appuierons sur celle-ci pour élaborer la typologie élémentaire des genres professionnels. Pour montrer comment nous avons analysé la structure séquentielle des textes, nous proposons un exemple qui porte sur un écrit articulé présentant un certain degré de complexité.

Exemple d'analyse du texte X-CR-2

Le texte X-CR-2, que nous représentons intégralement dans la figure 2 ci-dessous, n'a pas été nommé explicitement par le rédacteur. Il s'agit d'un texte d'environ une page structuré en paragraphes.

1[OBJET : Puissance électrique et Délestage – Chalet XXXXXX]

Operations de cadrage formel

2[Monsieur,]

3[Je reviens vers vous suite à votre courrier du XX XXX 2018 au sujet du chalet XXXXX dans lequel vous évoquez une crainte de manque de puissance électrique et des problèmes liés au système de délestage.]

4[Pour mémoire, le client a souscrit un abonnement électrique tarif jaune d'une puissance de 240 kVA.] 5[L'entreprise XXX a installé un système de délestage de ce comptage électrique permettant d'agir sur :]

- 6[Le traçage et le déneigement extérieur pour une puissance 120 kVA]
- 7[Le plancher chauffant électrique pour une puissance de 147 kVA]
- 8[L'humidificateur de la CTA Suite & Communs pour une puissance de 34kVA]
- 9[La chaudière électrique pour une puissance de 100 kVA]
- 10[Les résistances de dégivrage des CTA pour une puissance de 20 kVA]

11[Soit une possibilité de délestage totale de 420 kVA]

SQ1 Descriptive

12[Je rappelle que le délestage se fait sans perte de confort pour le client :]

1- 13[les temps de coupures sont limités : exemple 1 minutes 20 secondes pour un plancher chauffant, 40 secondes pour un traçage de chute EP.]
2- 14[le délestage se fait par ordre de priorité en agissant d'abord sur les équipements extérieurs, puis seulement si nécessaire sur le plancher chauffant, ainsi de suite…]
3- 15[le délestage du plancher chauffant est réalisé par zone de manière cyclique : tout le chauffage n'est pas coupé en même temps.]

SQ2 Explicative

16[Je vous ai transmis ce mardi XXXX les premières mesures de puissance effectuées sur la période du XXXX décembre 2017 par le système de délestage.]

17[Pour le jour de plus forte consommation, 20 décembre, les mesures montrent un pic de puissance à 235kVA environ et un autre à 220kVA, la puissance moyenne appelée se situant plutôt aux alentours de 170Kv.]

18[Soit une marge de 70 kVA ou 30% de la puissance totale disponible.]

19[L'analyse de la courbe de charge mensuelle montre également que la puissance appelée est toujours inférieure à 240kVA, en moyenne autour du 170kVA.]

20[L'entreprise XXXXX qui fournit le système de délestage nous a par ailleurs confirmé que le délestage ne s'est pas enclenché pendant le mois de décembre car cela n'a pas été nécessaire.]

21[**En conclusion, nous vous confirmons à nouveau que le comptage Tarif jaune de 240kVA est largement dimensionné et assure au client une continuité d'alimentation électrique.**]

SQ3 Argumentative

22[Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information]

23[Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.]

Conventions de politesse

Figure 2. Reproduction du texte X-CR-2

Le texte contenu dans la figure 2 s'ouvre avec des opérations de cadrage formel et se termine avec des conventions de politesse typiques des écrits professionnels exprimant une relation socioprofessionnelle quasi symétrique de type *maitre d'ouvrage-client* (emploi du vouvoiement, présence du *nous* dans les énoncés [20] et [21], tournure impersonnelle des énoncés). L'analyse a relevé une séquence textuelle descriptive en ouverture de texte (SQ1), avec pour fonction de situer l'échange dans l'historique de la relation avec le client, une séquence textuelle explicative atypique (SQ2), qui exprime tout de même une tension entre les opérateurs [POURQUOI] et [PARCE QUE], et une séquence textuelle argumentative (SQ3), qui permet un processus démonstratif.

La particularité du texte dans la figure 3 est constituée par une extension de la séquence explicative qui, à partir de l'énoncé [16], au lieu de tendre vers une conclusion, repart sur l'exposition d'un certain nombre de données dans les énoncés [17], [18], et [19]. D'après la théorie séquentielle d'Adam (2017), le prototype de la séquence argumentative est débiteur du schéma de l'argumentation de Toulmin (1993) et des révisions de Grice (1996). Selon ces auteurs, la séquence argumentative présuppose une dialectique entre thèse, données et conclusion. Pour le texte dans la figure 2, dans la séquence argumentative (SQ3), la thèse n'est pas présente de manière explicite, mais elle émerge implicitement dans l'énoncé [16] qui, en faisant écho à la séquence explicative (SQ2), suggère que « les premières mesures de puissance » (énoncé [16]) montrent que « le délestage se fait sans perte de confort » (énoncé [12]). Après cette étape riche en implicites, les énoncés [17] et [18] exposent les données censées soutenir la thèse, étoffées par l'argument analytique présent dans l'énoncé [19]. L'énoncé [20] propose la réfutation d'une restriction possible : « le délestage ne s'est pas enclenché pendant le mois de décembre car cela n'a pas été nécessaire ». Une fois la restriction argumentative écartée, la conclusion s'avère comme une conséquence logique du processus argumentatif et aboutit à une conclusion évidente dans l'énoncé [21] : « le comptage […] est largement dimensionné […] ».

L'enchainement des séquences descriptive, explicative et argumentative est présent, avec des variations, dans plusieurs écrits, y compris des écrits comportant plusieurs dizaines de pages et traitant de projets techniques, des missions de contrôle, etc.. Ils sont identifiés en général comme des rapports. Bien que le terme *rapport* n'apparaisse pas en tant que titre explicite dans notre corpus, cette typologie a été évoquée à plusieurs reprises lors de nos rencontres avec les professionnels du secteur Production. Instrument privilégié dans le processus de prise de décision, le rapport, ou sa variable *reporting* en entreprise, représente un « outil de rationalisation et de normalisation de l'action publique comme de l'activité professionnelle : indissociablement descriptif et évaluatif, l'état des lieux qui y est proposé peut être mis au service de préconisations formulées de manière plus ou moins explicite » (Née et al., 2017, p. 9). Ce macro-genre écrit, que

nous pouvons inclure parmi les écrits à forte valeur juridique, est particulièrement fréquent dans notre corpus d'écrits professionnels.

Typologie élémentaire des écrits en situation de travail

Nous avons répété l'analyse de la structure séquentielle pour tous les textes que nous avons jugés comme représentatifs des catégories relevées dans le tableau 4. Cela signifie que nous n'avons pas analysé la totalité des 135 textes présents dans le *Corpus PRO*, mais nous avons sélectionné un échantillon d'analyse – au moins un texte par catégorie – et nous avons ensuite comparé les résultats de l'analyse avec les autres textes du regroupement. C'est à partir de la récurrence des configurations séquentielles dans l'ensemble des textes que nous avons pu établir un troisième et dernier groupement, qui coïncide avec notre typologie élémentaire des genres écrits professionnels. Nous reproduisons la typologie dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5. Typologie élémentaire des genres écrits professionnels (secteur Production)

Genre prototypique	**Sous-genre(s) prototypique(s)**	**Actes illocutoires dominants**	**Composition séquentielle dominante**
Conversation écrite Professionnelle (CE-PRO)	-	Hybrides	Dialogale et hybride
Compte Rendu (CR)	Compte rendu de réunion	Assertifs, injonctifs	Descriptive, argumentative
	Compte rendu technique	Assertifs	Descriptive, argumentative, explicative
	Notice (liste)	Assertifs	Descriptive
Note de cadrage (NC)	Note de service	Assertifs et directifs	Descriptive
	Note technique	Assertifs et directifs	Descriptive, explicative
	Reporting directif	Assertifs et directifs	Descriptive, explicative, argumentative
Rapport (R)	Rapport programmatique	Assertifs et commissifs	Descriptive, explicative, argumentative
	Reporting d'activité	Assertifs et commissifs	Descriptive, argumentative
	Reporting technique	Assertifs et commissifs	Descriptive, explicative

Clé de lecture : le tableau se lit de haut en bas et de gauche à droite. Dans les deux colonnes de gauche, nous avons signalé le genre prototypique et les sous-genres prototypiques ; dans les deux colonnes de droite, nous avons signalé les actes illocutoires dominants pour chaque sous-genre prototypique ainsi que les séquences prototypiques dominantes.

Le tableau 5 met en avant l'existence d'au moins 4 genres écrits prototypiques présents dans le *Corpus Pro* :

- la *Conversation écrite professionnelle* (CE-PRO), caractérisée par une dominante séquentielle dialogale et une grande diversité d'actes illocutoires. Ce genre prototypique est utilisé essentiellement dans des échanges de courriels et présuppose la recomposition progressive d'un *fil de discussion* qui s'apparente au « caractère polygéré typique de la

conversation orale et des séquences-échange » (Pallanti, 2021, p. 260).

- Le *Compte rendu* (CR), caractérisé par une alternance de séquences descriptives et argumentatives. Il peut être partagé à son tour en trois sous-genres prototypiques : le *Compte rendu de réunion*, où l'on trouve un mélange d'actes illocutoires assertifs et injonctifs ; le *Compte rendu technique*, composé essentiellement par des actes assertifs et qui se distingue par la présence de séquences explicatives ; *la notice*, un compte rendu qui consiste en une liste d'énoncés de type descriptif.
- La *Note de cadrage* (NC), genre assez rare dans notre corpus, est dominée par une activité illocutoire directive où un énonciateur donne des instructions pour accomplir des actions.
- Le *Rapport* (R), genre prototypique très répandu caractérisé par la forte présence d'actes illocutoires commissifs qui engagent le rédacteur à réaliser des tâches. Le rapport peut être décliné en trois sous-genres prototypiques : le *Rapport programmatique*, qui coïncide avec des écrits plutôt longs et articulés visant la planification de projets ; le *Reporting d'activité*, écrit court et souple caractérisé par la présence récurrente de séquences argumentatives et qui est utilisé comme un outil de gestion et de prise de décision ; le *Reporting technique*, qui se distingue par une alternance de séquences descriptives et explicatives visant l'explication des causes d'un dysfonctionnement ou d'un processus technique donné.

En termes linguistiques, la typologie dans la figure 5 ne peut pas être considérée comme exhaustive ; elle ne prend pas en compte des unités linguistiques plus fines que les séquences textuelles, comme les routines discursives, ou les mécanismes de connexité. Néanmoins, notre typologie générique peut se révéler utile à des fins didactiques, notamment pour les enseignants qui souhaitent avoir des repères pour travailler les compétences rédactionnelles des étudiants en difficulté avec l'écriture. Nous allons expliciter ces repères didactiques dans la prochaine sous-section.

Priorités didactiques et contenus d'enseignement

Dans le contexte d'une formation universitaire technologique visant le développement des compétences rédactionnelles d'étudiants en difficulté avec l'écriture, l'acculturation à des genres écrits nouveaux est un objectif majeur. De telles formations peuvent s'appuyer sur la typologie élémentaire (cf. tableau 5) et sur un diagnostic des compétences rédactionnelles des apprenants pour construire des modules didactiques. Dans notre recherche, le diagnostic des compétences a été réalisé à partir d'un corpus de productions écrites des étudiants de l'ÉNEPS et a mis en avant des difficultés au niveau de la gestion des postures énonciatives, des référents, de la connexité et,

en général, des mécanismes de cohésion (Pallanti, 2021). Nous proposons dans le tableau 6 l'ensemble des contenus et des compétences que nous avons identifiés comme prioritaires dans notre étude.

Tableau 6. Repères didactiques

Domaine de compétences	**Objectifs didactiques**	**Compétences à développer**
Textualité (niveau global)	Amener les étudiants à construire une capacité méta-réflexive face aux enjeux communicationnels des genres professionnels.	Savoir identifier et analyser des postures énonciatives ; savoir insérer des éléments de cadrage pragmatique ; connaitre et appliquer les codes de l'écrit professionnel.
	Développer une conscience des enjeux liés à la continuité référentielle.	Identifier et manipuler des chaines de référents ; savoir analyser des mécanismes de rupture référentielle.
	Développer des stratégies de révision textuelle.	Concevoir et appliquer des grilles de révision ; vérifier la mise en adéquation des objectifs communicationnels avec les attentes des genres professionnels.
Enchainements séquentiels (niveau méso-textuel)	Développer des compétences de gestion des séquences textuelles sur le plan de la connexité globale.	Identifier et analyser les séquences prototypiques descriptive, explicative et argumentative ; savoir manipuler des outils de connexité inter-séquentiels.
	Apprendre à combiner des séquences discursives pour produire des effets de communication.	Savoir établir une progression séquentielle pour atteindre des objectifs de communication ; analyser et manipuler des organisateurs textuels pour gérer la relation entre séquences.

Le tableau 6 coïncide avec une version optimisée des contenus linguistiques à travailler identifiés dans Pallanti (2021). Il se compose de deux grands domaines de compétences : celui de la textualité et celui des enchainements séquentiels. Pour le plan de la textualité, l'étude des genres écrits professionnels révèle la prégnance des compétences liées à la gestion d'une posture critique, distanciée, face aux textes produits. Une formation à l'écriture professionnelle dans les filières universitaires technologiques devrait porter prioritairement sur les compétences d'analyse des postures énonciatives et des éléments de cadrage pragmatique, comme par exemple l'étude de routines discursives pour gérer les formules de politesse. Il s'agit également d'apprendre à manipuler des chaines de référence pour travailler la cohérence globale d'un texte et limiter la présence d'informations contradictoires ou ambigües (Pallanti et al., 2021). Un autre aspect fondamental concerne les procédures de révision textuelle, qui devraient faire l'objet d'un

enseignement explicite et d'entrainements réguliers.

Concernant le plan des séquences textuelles, l'enjeu consiste à travailler les propriétés formelles des séquences descriptive, explicative et argumentative pour permettre aux étudiants de construire dans leurs textes des progressions séquentielles à même d'atteindre des objectifs de communication. L'écrit professionnel visant l'efficacité communicationnelle, il parait important de développer des compétences de mise en relation des différentes séquences à travers l'apprentissage et la manipulation des mécanismes de connexité. Un travail d'explicitation de la portée sémantique des organisateurs discursifs, les mots de relation et les connecteurs nous semble donc incontournable.

Discussion et conclusion

La typologie élémentaire des genres professionnels que nous avons proposée fait écho à d'autres recherches sur les genres écrits professionnels. On peut citer l'étude de Née et al. (2017) sur le macro-genre *rapport*. En nous limitant à certaines filières du secteur Production, nous avons essayé de simplifier et de réduire la grande « hétérogénéité linguistique et sémiotique du rapport » relevée par Née et al. (2017) et de définir des sous-genres prototypiques récurrents dans notre corpus. Le rapport programmatique, le reporting d'activité et le reporting technique ne sont probablement pas les seuls types de rapport présents dans les filières retenues, mais on peut raisonnablement affirmer que ces sous-genres réfléchissent assez bien la réalité des pratiques écrites des acteurs professionnels du secteur Production.

Si en termes discursifs le genre *compte rendu* demeure relativement stable et identifiable par ses caractéristiques pragmatiques, il n'en va pas de même pour le genre que nous avons nommé *conversation écrite professionnelle*. Utilisée souvent pour rendre compte des échanges de courriels en interne des acteurs professionnels, la conversation écrite professionnelle constitue, à notre avis, une évolution du courriel professionnel. Dans la même lignée des études de Cusin-Berche, nous pensons que les échanges « qui s'opèrent par voie électronique sont à l'origine de nouveaux genres discursifs étroitement déterminés par une situation énonciative *sui generis* […] » (Cusin-Berche, 2003). Nous soutenons l'idée selon laquelle l'émergence des téléphones intelligents et des messageries rapides a provoqué une évolution des typologèmes du courriel (Mourlhon-Dallies, 2007). L'extrême rapidité des échanges semble réduire le formalisme des messages, notamment en ce qui concerne les jonctions discursives. Des études ultérieures pourront ainsi approfondir les caractéristiques de ce genre discursif particulier.

Enfin, pour ce qui est du genre *note de cadrage*, caractérisé par une domination d'actes illocutoires injonctifs, notre étude révèle des limites relatives au recueil des données. La faible

présence de ce genre d'écrits ne nous a pas permis de détailler les caractéristiques structurelles de ce genre.

Avant de terminer, nous tenons à rappeler certaines limites de notre étude. La première limite a trait à la faible disponibilité de textes écrits dans notre corpus, ce qui nous contraint à relativiser sa représentativité et nous laisse supposer que d'autres pratiques écrites n'ont pas été relevées. Une deuxième limite concerne le protocole d'analyse. Bien que le choix d'une démarche analytique descendante qui part de la dimension extratextuelle (les praxis) pour aller vers la mécanique interne des textes (les séquences) nous paraisse pertinent, une analyse fine des enchainements discursifs aurait permis d'affiner la typologie. Nous faisons référence notamment aux études issues de l'analyse de discours outillée portant sur les routines discursives, à même de définir avec précision les conventions de genre et de produire des outils d'analyse exploitables à des fins d'enseignement (Jacques et Tutin, 2018 ; Sitri et Veniard, 2017).

Pour conclure, nous avons fait le pari selon lequel l'élaboration d'une typologie élémentaire des genres écrits professionnels est une condition pour établir les priorités didactiques des formations à l'écrit à destination d'étudiants avec de faibles compétences rédactionnelles à l'entrée des études universitaires. En effet, la formation aux écrits professionnels « pose tout d'abord des problèmes de sélection et d'identification des genres à enseigner » (Mourlhon-Dallies, 2014). Notre étude constitue donc une tentative pour apporter des réponses à cette problématique. Une fois une typologie élémentaire des genres écrits professionnels établie, nous avons sélectionné des priorités didactiques se focalisant sur les aspects pragmatiques de la rédaction professionnelle : « bien écrire professionnellement, c'est […] atteindre le but visé par l'acte de communication, d'où l'importance accordée au destinataire qui doit décoder le texte » (Beaudet et Clerc, 2017). Malgré le nombre limité de données, notre étude offre des pistes didactiques et tente d'outiller des parcours de formation à l'écrit professionnel dans certaines filières du secteur production : elle représente donc une ébauche pour un travail de typologisation des genres professionnels plus fin encore à réaliser.

Notes

1. Par *modélisation*, nous faisons référence à un processus de réduction et de simplification de la structure séquentielle d'un texte.
2. Pour un relevé exhaustif des difficultés rédactionnelles des étudiants de l'Éneps, se référer à la thèse de Pallanti (2021), section 10.3.
3. Tous les noms des entreprises sont fictifs.
4. Une partie de cette section a été tirée de la thèse de doctorat de Pallanti (2021).

5. Certaines parties des sous-sections qui suivent sont tirées de la thèse de doctorat de Pallanti (2021).

Références bibliographiques

Adam, J.-M. (1987). Textualité et séquentialité. L'exemple de la description. *Langue française*, *74*(1), 51-72. https://doi.org/10.3406/lfr.1987.6435

Adam, J.-M. (2005). La notion de typologie de textes en didactique du français : Une notion « dépassée » ? *Recherches*, *42*, 11-23.

Adam, J.-M. (2011). *Les textes : Types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Armand Colin.

Adam, J.-M. (2017). Une approche textuelle de l'argumentation : « schéma », séquence et phrase périodique. Dans M. Doury et S. Moirand (dir.), *L'argumentation aujourd'hui : Positions théoriques en confrontation* (p. 77-102). Presses Sorbonne Nouvelle.

Asher, N., et Lascarides, A. (2003). *Logics of Conversation*. Cambridge University Press.

Beaudet, C. (1994). Résumés fonctionnels. *Technostyle*, *11*(3/4), 49-59.

Beaudet, C., et Clerc, I. (2017). L'enseignement de la rédaction professionnelle au Québec : Quels fondements disciplinaires ? Quelle reconnaissance institutionnelle ? Dans D. Alamargot, L. Bouchand, E. Lambert, V. Millogo, et C. Beaudet (dir.), *Proceedings of the International Conference « De la France au Québec : L'Écriture dans tous ses états », Poitiers, France, 12-15 November 2008*.

Beaudet, C., Condamines, A., Leblay, C., et Picton, A. (2016). Rédactologie et didactique de l'écriture professionnelle : Un chantier terminologique à mettre en place. *Pratiques*, *171-172*. https://doi.org/10.4000/pratiques.3193

Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard.

Biber, D. (1989). A Typology of English Texts. *Linguistics*, *27*(1), 3-44. https://doi.org/10.1515/ling.1989.27.1.3

Boutet, J., Gardin, B., et Lacoste, M. (1995). Discours en situation de travail. *Langages*, *29*(117), 12-31. https://doi.org/10.3406/lgge.1995.1703

Branca-Rosoff, S. (1999). Types, modes et genres : Entre langue et discours. *Langage et société*, *87*(1), 5-24. https://doi.org/10.3406/lsoc.1999.2851

Bronckart, J.-P. (2000). Activité langagière, textes et discours – Pour un interactionnisme socio-discursif. *Pratiques*, *105*(1), 234-247.

Buty, C., Cosnefroy, L., Lefeuvre, S., Le Nir, M., Michalot, T., et Seguy, J.-Y. (2018). *Les bacheliers professionnels et l'enseignement supérieur. Analyse de l'expérience mise en œuvre à l'École*

Nationale de l'Enseignement Professionnel Supérieur (ENEPS) [Rapport de recherche]. Équipe « Pratiques et politiques de l'enseignement supérieur », Laboratoire ECP (Éducation, Cultures, Politiques), EA4571. Universités Lumière-Lyon 2, Jean Monnet-Saint Etienne et École Normale Supérieure de Lyon.

Chiss, J.-L. (1989). La didactique du français : Perspectives disciplinaires et enjeux intellectuels. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, *78*(1), 95-100. https://doi.org/10.3406/reper.1989.1974

Cusin-Berche, F. (1998). *Le management par les mots : Étude sociolinguistique de la néologie.* L'Harmattan.

Cusin-Berche, F. (2003). *De nouveaux genres discursifs : Les courriers électroniques*. Presses Sorbonne Nouvelle. https://books.openedition.org/psn/ https://books.openedition.org/psn/3382

Dabène, M., et Porcher, L. (dir.). (1977). Enseignement du français et formation continue des adultes. *Langue française*, *36*. https://www.persee.fr/issue/lfr_0023-8368_1977_num_36_1

Dolz, J., et Gagnon, R. (2008). Le genre du texte, un outil didactique pour développer le langage oral et écrit. *Pratiques, 137-138*, 179-198. https://doi.org/10.4000/pratiques.1159

Filliettaz, L. (2006). La place du contexte dans une approche praxéologique du discours. Le cas de l'argumentation dans les interactions scolaires. *Pratiques*, *129*(1), 71-88. https://doi.org/10.3406/prati.2006.2097

Garcia-Debanc, C. (1989). Le tri de textes : Modes d'emploi. *Pratiques*, *62*(1), 3-51. https://doi.org/10.3406/prati.1989.1507

Grice, J. B. (1996). *Logique naturelle et communications*. Presses universitaires de France.

Hempfer, K. W. (1977). Zur pragmatischen Fundiering der Texttypologie. Dans W. Hinck (dir.), *Textsortenlehre—Gattungsgeschichte*. Quelle und Meyer.

Jacques, M.-P., et Tutin, A. (2018). *Lexique transversal et formules discursives des sciences humaines*. ISTE Éditions.

Marcellesi, J.-B. (1976). Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924-1925). *Langages*, *10*(41), 79-124. https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2304

Mourlhon-Dallies, F. (2007). Communication électronique et genres du discours. *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, 11-23.

Mourlhon-Dallies, F. (2014). Former à rédiger des écrits professionnels : Obstacles et leviers. *Le discours et la langue*, *Tome 5.2. (2013 [2014])*(La formation aux écrits professionnels : des écrits en situation de travail aux dispositifs de forma), 115-124.

Née, É., Oger, C., et Sitri, F. (2017). Le rapport : Opérativité d'un genre hétérogène. *Mots. Les langages du politique*, *114*, 9-24.

Née, É., et Veniard, M. (2012). Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : Le renouveau par la sémantique ? *Langage et société*, *140*(2), 15-28.

Pallanti, L. (2021). *Travailler les compétences rédactionnelles à l'ÉNEPS. Conception et mise en œuvre d'un système didactique expérimental.* [Thèse de doctorat, Université Grenoble Alpes]. https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03326518/document

Pallanti, L., Jacques, M.-P., et Brissaud, C. (2021). Travailler l'écrit pour favoriser la réussite des étudiants issus de bacs professionnels : Un enjeu de linguistique appliquée. *éla. Études de linguistique appliquée*, *2*(202), 167-179.

Petitjean, A. (1989). Les typologies textuelles. *Pratiques*, *62*(1), 86-125. https://doi.org/10.3406/prati.1989.1510

Rinck, F., et Sitri, F. (2012). Pour une formation linguistique aux écrits professionnels. *Pratiques*, *153-154*, 71-83. https://doi.org/10.4000/pratiques.1937

Russell, D. R. (2012). Écrits universitaires / écrits professionnalisants / écrits professionnels : Est-ce qu'« écrire pour apprendre » est plus qu'un slogan ? *Pratiques, 153-154*, 21-34. https://doi.org/10.4000/pratiques.1913

Schneuwly, B. (1987). Quelle typologie de textes pour l'enseignement ? Une typologie des typologies. Dans J.-L. Chiss, J.-P. Laurent, J.-C. Meyer, H. Romian, et B. Schnewly (dir.), *Apprendre/enseigner à produire des textes écrits : Actes du 3e Colloque international de didactique du français, Namur 09-1986* (p. 53-64). De Boeck. https://archive-ouverte.unige.ch/unige:31452

Searle, J. R. (1975). A Taxonomy of Illocutionary Acts. *University of Minnesota Press, Minneapolis*, *7*, 344-369.

Sitri, F., et Veniard, M. (2017). Routines discursives, variation et normes de genre. *Langage et société*, *159*(1), 99-114.

Steen, G. (2008). Basic Discourse Acts : Towards a Psychological Theory of Discourse Segmentation. Dans M. S. P. Cervel et F. J. R. de M. Ibáñez (dir.), *Cognitive Linguistics : Internal Dynamics and Interdisciplinary Interaction* (p. 283-312). De Gruyter Mouton.

Street, B. V., et Street, B. B. (1984). *Literacy in Theory and Practice*. Cambridge University Press.

Toulmin, S. (1993). *Les usages de l'argumentation*. Presses universitaires de France.

Vanhulle, S. (2000). Littératie professionnelle : Quelles implications pour la didactique du français ? *La Lettre de l'AIRDF*, *27*(2), 9-11. https://doi.org/10.3406/airdf.2000.1444